

Jean-François Daure
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de L'Orangerie
78000 VERSAILLES

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice Clos au 31 août 2007

Jean François Daure
Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Le 18 novembre 2007
Ce rapport contient 26 pages

Association **SJH**

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association SJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des créances clients et des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application.

Par ailleurs, mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des provisions pour dépréciation et à revoir les calculs effectués par votre association. Je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges pour les indemnités de départ à la retraite, pour des litiges en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Rapport général du commissaire aux comptes
Association SJH

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 18 novembre 2007


Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Ce rapport contient 25 pages

Bilan Actif du 01/09/2006 au 31/08/2007

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs....	52 188	50 218	1 970	2 910
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 188	50 218	1 970	2 910
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	13 218 781	4 106 000	9 112 781	8 757 543
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	1 428 558	845 316	583 243	634 375
- Matériel de transport	23 465	21 684	1 781	4 988	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	230 039	128 104	101 935	69 400	
- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-	
- Immobilisations en cours	80 104	-	80 104	214 151	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 980 947	5 101 103	9 879 844	9 680 456	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	-		-	-	
- Créances rattachées à des participations	-		-	-	
- Prêts	1 628		1 628	452	
- Dépôts et cautionnements	143 950		143 950	152 791	
- Autres créances immobilisées	-		-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	145 579	-	145 579	153 243	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	15 178 715	5 151 322	10 027 393	9 836 609	
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	-			-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	33 117		33 117	5 224
	- Familles ou élèves	9 811	9 662	150	-
	- Personnel et charges sociales à récupérer	10 043		10 043	6 209
	- Collectivités publiques	257 684		257 684	320 470
	- Débiteurs divers	49 838		49 838	361 674
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	360 494	9 662	350 832	693 577
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	3 663 177	-	3 663 177	3 023 936
- Intérêts courus non échus	-		-	-	
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	3 663 177	-	3 663 177	3 023 936	
DISPONIBILITES					
- Banques, établissements financiers & assimilés	311 369		311 369	133 733	
- Caisse	6 883		6 883	12 405	
- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	318 252	-	318 252	146 137	
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	115 561		115 561	130 303
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	4 457 484	9 662	4 447 822	3 993 954
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	19 636 199	5 160 984	14 475 215	13 830 562	

Bilan Passif du 01/09/2006 au 31/08/2007

	PASSIF	Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré	-		-	-
	- Fonds statutaire	641 188		641 188	641 188
	- Apport sans droit de reprise	230 130		230 130	230 130
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	906 462		906 462	906 462
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 777 780	-	1 777 780	1 777 780
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	139 335		139 335	139 335
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	139 335	-	139 335	139 335
	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion	-		-	-
	- Réserves statutaires	-		-	-
	- Réserves d'investissement	4 523 523		4 523 523	1 721 666
	- Réserve de Trésorerie	-		-	-
	- Autres réserves	-		-	-
	TOTAL RESERVES	4 523 523	-	4 523 523	1 721 666
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU					
- Report à nouveau	-		-	2 766 577	
- Résultat de l'exercice	234 450		234 450	35 280	
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	234 450	-	234 450	2 801 857	
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES					
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET		
- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	2 279 691	466 615	1 813 076	1 692 321	
- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-	-	
- Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	2 279 691	466 615	1 813 076	1 692 321	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	8 954 780	466 615	8 488 165	8 132 959	
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDIES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	-	
P R O V I S I O N S	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens	-		-	-
	- Pour autres charges et risques	65 000		65 000	82 000
	- Pour indemnités de départ à la retraite	108 000		108 000	106 000
TOTAL PROVISIONS (III)	173 000	-	173 000	188 000	
D E T T E S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	3 937 260		3 937 260	4 116 978
	- Intérêts	10 863		10 863	11 327
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	3 948 123	-	3 948 123	4 128 305
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	507 015		507 015	478 441
	- Fournisseurs et comptes rattachés	321 909		321 909	117 392
	- Familles : Avances et acomptes reçus	478 634		478 634	461 208
	- Dettes relatives au personnel	278 903		278 903	151 233
	- Etat et autres collectivités publiques	65 892		65 892	77 422
- Confédérations, Fédérations, Associations et organismes ap	-		-	-	
- Autres dettes	117 329		117 329	19 647	
TOTAL AUTRES DETTES	1 769 683	-	1 769 683	1 305 342	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	96 244		96 244	75 957	
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	5 814 049	-	5 814 049	5 509 604	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	14 941 829	466 615	14 475 215	13 830 563	

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE DU 01/09/2006 AU 31/08/2007

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	- Appointements bruts	1 885 408	1 740 656
643	Rémunérations diverses		
645/647	- Charges sociales et assimilées	735 662	697 375
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	155 023	169 504
648	- Autres charges de personnel	115 600	84 432
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	96 609	120 118
621	- Personnel intérimaire et extérieur	-	-
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	-	-
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	2 988 302	2 812 085
61322/96	Valorisation équivalent loyer		
B1	TOTAL EQUIVALENT LOYER	-	-
60	CONSOMMATIONS		
601/603	- Matières premières et variations de stocks	-	-
60451	- Prestations de services incorporées : nettoyage locaux	-	-
60456	- Prestations de services incorporées : restauration	629 490	609 424
6045	- Prestations de service incorporées : autres	742 300	836 621
6061	- Energie et fluides	152 461	163 009
6063	- Fournitures d'alimentation	-	-
6065/7	- Matières, fournitures et petit matériel : logistique, éco.	93 290	98 057
6068	- Matières, fournitures et petit matériel : pédagogique	105 883	91 180
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducatif	13 027	16 349
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	31 928	32 495
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	1 768 379	1 847 136
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
612	- Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	54 499	-
61321	- Locations immobilières	552 292	552 292
6135	- Locations mobilières	8 281	56 344
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	90 652	93 828
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	29 926	27 340
6156	- Contrats de maintenance	15 796	23 675
616	- Primes d'assurances	35 061	33 410
618	- Documentations et divers	1 454	1 911
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	787 962	788 799
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 999	39 053
623	- Information, publications et relations publiques	94 676	84 365
624	- Transports : biens, élèves, personnel	-	-
625	- Déplacements, missions et réceptions	25 357	28 174
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services bancaires	66 577	80 839
628	- Cotisations et divers	92 548	88 431
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	312 156	320 862
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	30 765	29 775
637	- Autres impôts divers	4 163	2 060
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	34 928	31 835
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	-	580
655	- Quote part frais sur opérations faites en commun	-	-
658	- Charges diverses de gestion courante	92	150
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	92	731
66	CHARGES FINANCIERES		
661/667	- Charges d'intérêts	155 904	184 513
668	- Autres charges financières	-	-
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	155 904	184 513
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnement	819 117	733 739
6815	- Dot. aux provisions pour risques	108 000	116 000
6816/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	5 293	6 365
6689	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	932 410	856 105
B2	TOTAL AUTRES COUTS	3 991 830	4 029 981
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	6 980 132	6 842 066
	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 365	6 293
672	- Charges sur exercices antérieurs	2 046	10 849
675	- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	63 140	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions exceptionn	-	-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	107 551	17 142
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	7 087 683	6 859 208
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE		
	TOTAUX	7 087 683	6 859 208

**GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE DU 01/09/2006
AU 31/08/2007**

N° des COMPTES	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)		
70611	- Participation des familles : enseignement	3 018 989	2 764 990
70612	- Participation des familles : restauration	1 132 330	1 034 799
70613	- Participation des familles : hébergement	-	-
70614	- Participation des familles : transport scolaire	-	-
7069	- Report de participation	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	271 310	180 669
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	3 880 009	3 619 120
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651	- Participation Etat	902 770	1 230 897
70652	- Participation Régions	316 240	178 353
70653	- Participation Départements	580 483	283 476
70654	- Participation Communes	265 984	242 697
	SOUS TOTAL	2 065 477	1 935 423
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066	- Participations par établissements publics	-	-
7067	- Entreprises et organismes privés	-	-
7068/9	- Autres participations	-	-
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 065 477	1 935 423
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
741	- Subventions Etat	27 022	25 126
742	- Subventions Régions	1 453	1 564
743	- Subventions Départements	13 362	16 229
744	- Subventions Communes	-	-
748	- Subventions autres	1 140	1 358
749	- Report de subventions (à déduire)	-	-
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	42 977	44 277
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt du personne	-	-
7082	- Prestations annexes aux élèves	597 340	670 131
7083	- Prestations diverses aux tiers	-	-
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	597 340	670 131
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	-	-
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
752	- Revenus des immeubles non affectés aux activités scolaires	-	-
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	-	-
755	- Remboursement des frais	146 649	138 544
756	- Cotisations des adhérents	32	22
757	- Quote-part éléments des fonds associatifs virés au compte	-	-
758	- Autres produits divers de gestion courante	121 519	113 878
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	268 200	252 444
76	PRODUITS FINANCIERS	115 073	87 057
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	-	-
7815	- Reprise sur provisions pour risques	123 000	108 000
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	3 789	3 566
789	- Report des ressources non utilisées des exercices antérieur	-	-
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	126 789	111 566
790	TRANSFERT DE CHARGES	54 889	34 350
G	AUTRES PRODUITS	1 162 291	1 155 547
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	7 150 754	6 754 368
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS		
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	134 296	133 986
772	- Produits sur exercices antérieurs	37 083	6 135
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	-	-
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	171 380	140 120
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	7 322 133	6 894 488
*	(K-L) RESULTATS : DEFICIT DE L'EXERCICE		
	TOTAUX	7 322 133	6 894 488

Annexe des Comptes Annuels arrêtés au 31 août 2007
--

Sommaire de l'Annexe

page de l'Annexe

1	Commentaires généraux	page 2
1.1	Evénements principaux de l'exercice	page 2
1.2	Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables	page 2
	Evolution de la réglementation	page 2
1.3	Informations sur l'évolution du bilan	page 5
	Evolution du fonds de roulement	page 5
	Evolution de l'excédent de financement d'exploitation	page 5
	Evolution de la trésorerie	page 5
	Echéancier des créances et des dettes	page 6
1.4	Commentaires sur le tableau de financement	page 6
2	Contrôle de la sécurité	page 7
3	Informations relatives au bilan	page 8
3.1	Actif : Immobilisations corporelles et taux d'amortissement	page 8
3.2	Passif : Tableau de financement	page 9
3.3	Passif : provisions	page 10
3.4	Passif : subventions	page 11
4	Informations relatives à l'exploitation	page 12
4.1	Effectifs et tarifs : voir compte d'exploitation, produits page 1/1	
4.2	Informations complémentaires	page 12
5	Engagements hors bilan	13
5.1	Engagements donnés	
5.2	Engagements reçus	
6	Détail du compte d'exploitation	Page 14
6.1	Produits	page 14
6.2	Charges	page 17

1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

L'exercice comptable dure 12 mois, du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007.

1.1 Événements principaux de l'exercice

Les principaux investissements immobiliers de l'exercice sont les suivants :

- à l'école rue Rémilly, fin de la seconde tranche de travaux consécutive au transfert de l'école (préau, accès des handicapés, mise aux normes des évacuations), 424 k€ ; pour mémoire, la première tranche effectuée à l'été 2004 avait concerné principalement l'agrandissement de la salle de restauration ;
- au collège, rénovation d'un couloir des troisièmes (D2), 305 k€ ;
- au collège et lycée, rénovation du stade (43 k€) et du logement du gardien (28 k€).

Pour mémoire, les propriétaires ont contribué aux travaux de rénovation du patrimoine immobilier :

- la Société foncière de la rue Rémilly (SFRR), propriétaire des locaux de l'école primaire situés 16 rue Rémilly, a financé la majeure partie de la rénovation de ces locaux (SFRR 935 k€ ; SJH 424 k€) ;
- l'association de Béthune, propriétaire des locaux de la rue de Lattre a financé la majeure partie de la rénovation du couloir situé entre la chapelle et l'administration, rendue nécessaire par des infiltrations d'eau dans le mur depuis la gouttière de la verrière.

1.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes ont été établis dans le respect des principes généraux de la comptabilité :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- intangibilité du bilan d'ouverture ;
- nominalisme (valeur des coûts historiques) ;
- prudence (produits réalisés, charges réalisées ou probables) ;
- non-compensation entre actif et passif ou entre produits et charges ;
- bonne information ;
- importance relative (présentation des éléments dont la non-connaissance pourrait avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers).

1.2.1 *Rappel de l'évolution de la réglementation des normes comptables*

De nouvelles normes comptables sont en vigueur depuis l'exercice 2005-2006. Bien que celles-ci ne s'imposent pas de droit aux associations, notre Fédération Nationale (FNOGEC) demande que les OGEC les appliquent.

Il a donc été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation, et 2000-06 relatif au passif.

Ces nouvelles normes modifient la définition des actifs et des passifs :

- pour les actifs, la nouvelle réglementation comptable relative aux immobilisations a été appliquée dès l'exercice 2003-2004 en utilisant la méthode dite rétrospective pour retraiter les immeubles ; ceci avait permis la constatation d'un report à nouveau positif de 1 941 230 euros ;
- pour les passifs, la nouvelle définition a conduit l'an dernier à un retraitement des provisions.

1.2.2 Immobilisations corporelles

La nouvelle définition des actifs (article 211.1 et 212.1 du plan comptable général) est : « un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés,.... ayant un potentiel de services attendus qui profiteront ... à l'entité conformément à sa mission ou à son objet ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Nous appliquons depuis 2003-2004 la méthode des coûts par composants.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation :

❖ Structure (Gros œuvre, charpente)	25 à 80 ans
❖ Façades, étanchéité, couverture	15 à 20 ans
❖ Menuiseries extérieures	15 à 20 ans
❖ Serrurerie et électricité	10 à 15 ans
❖ Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans
❖ Agencements intérieurs (cloisons carrelages)	10 à 15 ans
❖ Équipements lourds de restauration	8 à 12 ans
❖ Mobilier de bureau	5 à 10 ans
❖ Mobilier scolaire	3 à 5 ans
❖ Mobilier de cantine	3 à 5 ans
❖ Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel de bureau hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel informatique ou de reprographie	1 à 3 ans
❖ logiciels	1 an

Seuls le gros œuvre et la charpente de la construction de l'extension de 2004-2005 sont amortis sur 80 ans ; les travaux effectués par les entreprises de gros œuvre pour la rénovation intérieure des couloirs et salles de classe sont amortis sur 40 ans.

1.2.3 Immobilisations financières

En cas de risque de non remboursement, les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2.5 Capitaux propres

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, un passif est un élément du patrimoine est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

A Saint Jean Hulst, les fonds propres sont comptabilisés en compte 102, fonds associatifs sans droit de reprise, conformément aux prescriptions de la FNOGEC : la dette à l'égard de tiers est de nature morale vis-à-vis des fondateurs des deux associations (fonds propres compte 102000 ; apport Hulst 102400).

1.2.6 Subventions d'investissement, amortissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombe à l'OGEC (travaux), sont, d'après le guide de la FNOGEC, maintenues au passif sans reprise progressive au compte de résultat,

résultat qui devrait donc supporter ainsi la charge (dotation aux amortissements) sans contrepartie en produits (quote-part de subvention reprise au compte de résultat).

Cependant les subventions ont été renouvelées chaque année, donc en pratique le renouvellement de l'immobilier scolaire n'a pas incombé en totalité à l'OGEC ; mais surtout les investissements qui ont été engagés n'auraient pas été les mêmes en l'absence de subvention ; donc les subventions actuellement amorties continueront de l'être jusqu'à la fin de leur amortissement.

1.2.7 Subvention d'investissement, cas de remboursement

Depuis 1994, les subventions d'investissement reçues font l'objet d'une « convention de subvention » signée avec le Conseil régional (lycée) ou le Conseil général (collège) ; dans cette convention qui fixe la durée d'amortissement du bien, l'association a pris l'engagement de rembourser à la collectivité locale concernée la part non amortie de la subvention reçue si le bien subventionné cesse d'être affecté à un lycée ou à un collège. Les subventions concernées sont listées dans un tableau de l'Annexe.

1.2.8 Provisions

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. D'après l'article 312-1 du PCG, elle doit être constituée lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la charge des indemnités de départ à la retraite est évalué à chaque exercice. L'hypothèse retenue est le départ à l'initiative de l'employeur, donc avec charges sociales. Le droit acquis est provisionné selon un pourcentage fonction de l'âge du salarié : 100% après 61 ans ; 85% entre 48 et 61 ans ; 40% entre 40 et 48 ans ; 10 % avant 40 ans.

Le gros entretien est une dépense extraordinaire prévisible liée à la vétusté. L'avis précité définit le gros entretien comme *les dépenses d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie*. Cette définition exclut les travaux de rénovation qui comportent une part d'amélioration.

Les gros entretiens ne sont pas des immobilisations mais des charges, qui peuvent faire l'objet de provisions. En effet la constitution de provisions pour gros entretien résulte d'obligations vis-à-vis des tiers :

- les propriétaires, dans le cadre des baux ;
- l'État, envers lequel l'établissement s'est engagé par contrat d'association à disposer de locaux adaptés à l'enseignement prévu.

Les provisions de gros entretien ne peuvent être constituées qu'à quatre conditions :

- les travaux sont dans une catégorie intermédiaire entre les constructions (immobilisées) et l'entretien annuel (compté en charges) ;
- les travaux sont chiffrés par estimation d'architecte ou devis d'entreprises ;
- les travaux font l'objet d'un plan pluriannuel ;
- le plan pluriannuel est voté par le conseil d'administration.

Les provisions constituées jusqu'en 2004-2005 ne répondaient pas parfaitement à la nouvelle définition. En conséquence, elles sont conservées au passif, mais ont été transférées au 31 août 2006 au compte de « report à nouveau des immobilisations (110010) ».

1.3 Informations sur l'évolution du bilan

1.3.1 Évolution du fonds de Roulement

Le fonds de roulement est quasi-stable à 2,6 M€, en érosion de 18 k€ ; son évolution comprend les principaux postes suivants :

- des investissements, dont la part à charge de Saint Jean est de	-0,848 M€
- travaux de rénovation et gros entretien (voir liste dans le tableau de financement)	-0,915 M€
- investissements matériels (voir liste dans tableau des immobilisations)	-0,166 M€
- subventions reçues ou à recevoir du département et de la région	0,233 M€
- le remboursement du capital des emprunts,	-0,168 M€
- la capacité d'autofinancement de l'exercice	0,990 M€

Le résultat de fonctionnement est de 234 k€.

L'inventaire des immobilisations a été effectué ; les immobilisations sorties à cette occasion des actifs du bilan avaient toutes une valeur nette comptable (VNC) nulle, à l'exception des laboratoires de l'ancien collège d'Hulst dont la VNC de 63 k€ apparaît au compte de résultat en perte exceptionnelle.

1.3.2 - Évolution de l'excédent de financement d'exploitation

L'excédent de financement d'exploitation est en hausse de 813 k€.

A l'actif, en diminution de 357 k€, les points notables sont les suivants :

- la ligne "autres créances" diminue de 267 k€ en raison du fait que la quote-part des travaux de Rémilly incombant aux propriétaires a été remboursée en quasi-totalité avant l'été ;
- la ligne « subventions à recevoir » diminue de 63 k€ ; en effet la subvention de la Région votée pour 2007, 111 k€, n'a été comptabilisée en subvention à recevoir que pour 1 k€ ; le solde est destiné au parking et ne sera donc compté comme dû que lorsque les travaux auront été effectués ; il est prévu au tableau de financement pour l'été et l'automne 2008.

Au passif, en augmentation de 456 k€, les points notables sont les suivants :

- la ligne "avance reçue des familles" est en légère hausse de 17 k€, cohérente avec la hausse des effectifs ;
- la ligne "fournisseurs" est en hausse de 204 k€ principalement en raison de la hausse de la ligne « facture non parvenue sur immobilisé », c'est-à-dire les factures des travaux d'été de la rue de Lattre ;
- la ligne « dettes fiscales, sociales et autres » comprend un trimestre de loyer de Béthune, 87 k€, quia été payé le 1^{er} septembre.

1.3.3 - Évolution de la trésorerie

La trésorerie est en hausse de 811 k€, cohérente avec celle de l'excédent de financement d'exploitation.

A l'actif, la ligne "titres de placement" de 3,6 M€ comprend :

- deux comptes-titres totalisant 933 k€, placement de l'emprunt pour travaux initialement destiné à l'extension (faite en 2004-2005) et au parking (prévu pour 2008), qui ne peut être utilisé que pour des travaux ou investissements immobilisables à l'actif du bilan ;
- le reste, qui peut être utilisé à la convenance de Saint Jean Hulst.

SÉCURITÉ

catégorie	site	périodicité	intervenant	date du dernier contrôle
1ère cat.	Site du 26, rue du Mal de Lattre	2 ans	commission de sécurité	27/09/2007
3ème cat.	Bât E	2 ans	commission de sécurité	27/09/2007
R2 & R3	lycée collègue et Bât E	1 an	installation électrique	27/08 au 29/08/07
	restaurant	1 an	visite gaz	28/11/2006
		2 /an	appareils de cuisson	23 & 27/08/2007
	restaurant	1 an	dégraissage des extracteurs	13/07/2007
	26, rue du Maréchal de Lattre	1 an	alarme incendie	27/08/2007
R2 & R4	Lycée et collègue et Bât E	1 an	désenfumage	07/03/2007
	26, rue du Maréchal de Lattre	5 ans	ascenseurs	17/05/2006
		1 an	visite des portes automatiques	08/08/2007
		1 an	parc d'extincteurs	08/10/2007
		3 ans	paratonnerre	18/01/2006
	gymnase et stade	2 ans	équipements sportifs	13/02/2006
		1 an	mur d'escalade (*)	28/06/2007
4ème cat.	Site du 16, rue Rémyilly	5ans	commission de sécurité	2/03 & 2/09/04
4ème cat.	Site maternelle rue Aubert	5ans	commission de sécurité	2/03 & 2/09/04
4ème cat.	Site du 11, rue Magenta	5 ans	commission de sécurité	02/03/2004
R3	école	1 an	installation électrique	27/02/2007
	restaurant	1 an	visite gaz	28/03/2007
	16, rue Rémyilly	2 /an	appareils de cuisson	23 & 27/08/2007
		1 an	désenfumage	07/03/2007
		1 an	parc d'extincteurs	08/10/2007
		1 an	dégraissage des extracteurs	13/07/2007
		5 ans	monte-charge	17/05/2006
		1 an	alarme incendie 16 Remilly	27/08/2007
	Bât Aubert	1 an	alarme incendie	27/08/2007
	Bât Aubert	5 ans	Ascenseur SACAMIAS	30/05/2007
R4	28, rue Rémyilly	1 an	installation électrique	27/02/2007
	11, rue Magenta	1 an	visite gaz	28/03/2007
		1 an	désenfumage	07/03/2007
		1 an	parc d'extincteurs	08/10/2007
R4	11, rue Aubert	1 an	parc d'extincteurs	08/10/2007
		1 an	visite gaz	28/03/2007
		1 an	installation électrique	27/02/2007
		1 an	désenfumage	07/03/2007

Conformément au décret n° 2001-840 du 13/09/01, le repérage de l'amiante a été effectué le 13/04/04

Les Dossiers Techniques Amiante (DTA) ont été établis le 22/07/04 pour tous les bâtiments de Saint Jean Hulst.

Nota (*) : Un contrat de vérification du mur d'escalade a été établi le 18/05/05, à reconduire tous les ans.

Par ailleurs, une vérification des machines de l'atelier a été effectuée par SOCOTEC le 24/05/2005

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31-août-06	acquisitions	sorties	réimputations (+)	réimputations (-)	31-août-07	VALEUR NETTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
AAI des constr sur sol d'autrui	3 697 836,92	90 583,89	1 286 451,89	214 509,79	11 757,79	2 704 720,92	1 220 022,61	1,25%-14,286%-5%
Construction atelier 95	182 157,29					182 157,29	104 785,47	1,25%-14,286%-5%
Rénovation lycée 95	2 221 095,36					2 221 095,36	1 398 929,21	1,25%-14,286%-5%
Rénovation cour collège 95	134 432,73					134 432,73	113 996,07	1,25%-14,286%-5%
Rénovation cour d'honneur 96	95 296,79					95 296,79	66 500,67	1,25%-14,286%-5%
Classes B1 B2 96	215 191,29					215 191,29	87 516,40	1,25%-14,286%-5%
Laboratoires Rémyilly 97	164 597,45		164 597,45			0,00	0,02	1,25%-14,286%-5%
Escalier 98	581 624,96					581 624,96	298 643,77	1,25%-14,286%-5%
Gymnase 98	323 301,74					323 301,74	187 924,28	1,25%-14,286%-5%
Rénovation C D I	439 839,38					439 839,38	189 232,26	1,25%-14,286%-5%
étage 2ndes 2001	374 280,42					374 280,42	261 730,57	1,25%-14,286%-5%
6èmes 8 2001	22 748,79					22 748,79	15 924,15	1,25%-14,286%-5%
Cour école maternelle	50 964,53					50 964,53	39 703,68	1,25%-14,286%-5%
Bat. C 2ème étage 02/03	286 478,66					286 478,66	213 043,66	1,25%-14,286%-5%
Ecole St Jean bat E 08/2002	427 021,87					427 021,87	321 292,17	1,25%-14,286%-5%
Rénovation laverie 2002/2003	190 876,67					190 876,67	108 176,86	10%
Ecole SJB été 2003	566 693,29					566 693,29	438 305,08	1,25%-14,286%-5%
Rénov. Bât de Lattre 2003	214 528,68					214 528,68	195 825,23	1,25%-14,286%-5%
Rénov-Rémyilly 2003	59 148,30					59 148,30	51 269,24	1,25%-14,286%-5%
Ext. Bât N&C 2003/2004	45 674,33					45 674,33	32 793,51	100%-5%
Rémyilly été 2004	522 221,00					522 221,00	441 250,69	1,25%-14,286%-5%
Labo collège 2005	105 225,02					105 225,02	94 702,54	5%
Extens° bât N & C de Lattre 03/05	1 611 195,06					1 611 195,06	1 415 799,22	14,286%-5%
Bât. D 3ème étage Rénov. 2006	507 120,06					507 120,06	464 860,05	5%
Rénovation de Lattre été 2006	572 121,20	-2 645,20				569 476,00	532 414,67	14,286%-5%
constructions (flux ou ind. achevées)	13 611 671,79	87 938,69	1 451 049,34	214 509,79	11 757,79	12 451 313,14	8 294 642,08	
Rémyilly 2005-2007		577 368,59				577 368,59	545 339,93	
Rénovation de Lattre été 2007		380 975,56				380 975,56	380 975,56	
constructions (ind.en cours)	0,00	958 344,15	0,00	0,00	0,00	958 344,15	926 315,49	
Mat. et mobilier pédagogique	359 573,61	3 656,56	270 469,04			92 761,13	42 312,54	33%
Aménagement équip. Sportif	313 936,51	902,98	27 530,98		214 509,79	72 798,72	45 973,87	10 et 20%
Matériel et mobilier scolaire	744 695,66	74 037,24	520 654,28			298 078,62	157 911,97	20%
Mat & mob. EPS s/budget	8 169,54	535,81	3 280,22			5 425,13	357,12	33%
Mat & mob. Sc Phys s/budget	7 548,69	649,00				8 197,69	2 243,12	20%
Mat & Mob Bio s/budget	4 347,05	7 349,19				11 696,24	7 056,50	20%
Matériel et mobilier CDI	23 849,61		23 849,64			-0,03	0,00	20%
Matériels scolaires	1 462 120,67	87 130,78	845 784,16	0,00	214 509,79	488 957,50	255 855,12	
Matériel de cuisine	864 293,16		155 726,50			708 566,66	216 681,91	20%
Matériels, agencem. Restauration	864 293,16	0,00	155 726,50	0,00	0,00	708 566,66	216 681,91	
Travaux en cours N-1	214 150,60	-214 150,60						
<i>Les valeurs de la colonne "acquisition" sont ici les soldes de l'année n</i>								
Parking de Lattre 2004/2006		80 104,19				80 104,19	80 104,19	
Total des immobilisations en cours	214 150,60	-134 046,41	0,00	0,00	0,00	80 104,19	80 104,19	
Logiciels	55 346,06	2 717,73	5 875,34			52 188,45	1 970,06	100%
Matériel informatique	478 444,48	29 898,80	371 774,44			136 568,84	50 596,58	33%
Réseau informatique	271 039,54		264 484,26			6 555,28	1 938,45	20%
Matériel inform. subventionné	23 347,03	39 585,20	19 256,71			43 675,52	33 962,53	20%
Total investissement informatique	828 177,11	72 201,73	661 390,75	0,00	0,00	238 988,09	88 467,62	
Matériels et outillage	62 956,26	2 589,34	25 389,09			40 156,51	2 529,78	33%
Matériel de transport	23 465,47					23 465,47	1 781,35	20%
Mobilier et mat. de bureau (adm.)	314 155,49	6 562,30	289 236,33	11 757,79		43 239,25	15 437,77	20%
Total invest. non pédagogique	400 577,22	9 151,64	314 625,42	11 757,79	0,00	106 861,23	19 748,90	
Prêt au personnel	452,08	2 000,00	823,66			1 628,42	1 628,42	
dépôt de garantie sur loyer	142 135,80	0,00	0,00			142 135,80	142 135,80	
autres cautionnements	10 655,16	1 100,00	9 940,47			1 814,69	1 814,69	
immobilisations financières	153 243,04	3 100,00	10 764,13			145 578,91	145 578,91	
total général	17 534 233,59	1 083 820,58	3 439 340,30	226 267,58	226 267,58	15 178 713,87	10 027 394,22	

	B	C	D	E	H	I	J	K	L	M	N	O	P
14													
15	TABLEAU DE FINANCEMENT												
16	SAINT JEAN HULST Annexe page 8												
17					2005-06		2006-07		2007-08		2008-09		2009-10
18					Réel		Réel		prévis.		prévis.		prévis.
19	FOND DE ROULEMENT INITIAL				4 186 282		2 600 324		2 581 896		1 986 225		1 396 967
20	SFRR & CHV, contribution par emprunt (800+200)												
21	EBE (-> 08/2008) puis EBF avec indexations différenciées				846 617		1 145 688		1 140 028		1 106 631		1 137 202
22	Produits financiers								90 000		57 600		45 800
23	Déflation de la trésorerie (en euros constants)												
24	FINANCEMENTS												
25	Apports et remboursements reçus				35 526		31 704						
26	Emprunts												
27	Remboursement d'emprunts (intérêt et capital)				-1 363 157		-323 235		-323 699		-323 699		-323 699
28													
29	Subventions d'investissements du Conseil Général				234 484		205 618				195 311		214 322
30	Subventions d'investissements du Conseil Régional				84 871		5 162				128 480		108 202
31													
32	INVESTISSEMENTS COURANTS 2,50%						-259 068		-329 000		-262 341		-268 900
33	agencements et installations				-106 690								
34	invest. Matériel scolaire				-88 015								
35	invest. Matériel non pédagogique				-6 764								
36	invest. Informatique				-34 949								
37	invest. Matériel de restauration				-62 670								
38													
39	FLUX ANNUEL MAINTENANCE IMMOBILIER										-265 200		-271 830
40	2,50%												
41	TRAVAUX ACHEVES												
42	Construction pour regroupement collège et rempl. préfabriqués				-74 378								
43	Construction pour extension lycée				-24 793								
44	Cafeteria lycée et restauration personnel												
45	Transformation des anciens labos D3 en salles				-334 349								
46	Lycée : laboratoires, amphis, fermeture cour				-137 150								
47	Rénovation école Rémyilly												
48	Aménagement espace professeurs				-98 469								
49	Collège : Rénovation couloir des 4èmes (C0 & D0)				-336 502								
50	Préau et mise aux normes (sécurité, handicapés)				-119 570		-424 485		-13 000				
51	Rénovation de Latre été 2007						-380 976						
52													
53	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES rue RÉMILLY												
54	Passerelles extérieures , suite et fin 160 000 €								-160 000				
55													
56	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES rue de LATTRE												
57	Parking un étage en sous-sol & garage bicyclette 1 365 000 €						-18 837		-800 000		-576 300		
58	Extension de la cafétéria (+30%) 105 000 €								-105 000				
59	Rénovation escaliers d'accès puis Chapelle 732 000 €								-95 000		-649 740		
60	Rénovation Odéon 957 000 €												-995 663
61													
62	FOND DE ROULEMENT FINAL				2 600 324		2 581 896		1 986 225		1 396 967		1 042 402
63	FR final minimal				700 000		700 000		700 000		728 000		743 000
64													
65	EXCEDENT DE FINANCEMENT												
66	D'EXPLOITATION INITIAL				-160 783		78 978		892 518		892 518		892 518
67	variation due aux subventions à recevoir				69 745		62 787						
68													
69	variation due aux autres éléments				170 016		750 754						
70													
71	EXCEDENT DE FINANCEMENT												
72	D'EXPLOITATION FINAL				78 977,99		892 518		892 518		892 518		892 518
73													
74	TRESORERIE INITIALE				4 025 500		2 679 302		3 474 415		2 878 744		2 289 486
75													
76	VAR.DUE AU F.de R.				-1 612 266		-18 428		-595 671		-589 258		-354 565
77	VAR.DUE A L'E.F.E.				266 069		813 540						
78	FOURNISSEURS D'IMMOBIL.												
79													
80	TRESORERIE FINALE				2 679 302		3 474 415		2 878 744		2 289 486		1 934 921

Parking été
et automne
2008

Chapelle et
Odéon en
2009 et 2010

Escaliers de la
chapelle été 2008

PROVISIONS
POUR GROS ENTRETIEN ET POUR RISQUES et CHARGES

Provisions pour gros entretien et grandes révisions

	31/08/2007	(-)	(+)	31/08/2006
Chapelle	0 €			0 €
Odéon	0 €			0 €
Gros entretien 16 Rémilly	0 €			0 €
Totaux	0 €	0 €	0 €	0 €

Provisions pour risques et charges

	31/08/2007	(-)	(+)	31/08/2006
Provisions pour ID retraite	108 000 €	106 000 €	108 000 €	106 000 €
Provision pour charges	65 000 €	17 000 €		82 000 €
Totaux	173 000 €	123 000 €	108 000 €	188 000 €

173 000 €	123 000 €	108 000 €	188 000 €
-----------	-----------	-----------	-----------

Tableau des Subventions	nouveau taux	nombre années au 31-8-2007	BRUT 08/2007	NOUVELLES	ANNULLATION	BRUT 08/2006	total des reprises 08/2007	reprise au résultat 2006-2007	total des reprises 08/2006
compte 102630 Aide Conseil Général en biens renouvelables sans droit de reprise									
CG restauration			426 857,25			426 857,25			
CG mise au normes accès			243 918,43			243 918,43			
CG 17/3/95 salles inform.&technol			235 686,18			235 686,18			
906 461,86									
compte 103620 Aide Conseil Régional Ile de France en biens renouvelables avec droit de reprise									
CR 94 AS51410			69 452,72			69 452,72			
CR 97/95			69 882,63			69 882,63			
compte 131620 Aide Conseil Régional des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise									
CR 12/6/97 gymnase	4,91%	9,0	39 838,89			39 838,89	17 589,00	1 954,50	15 634,50
CR99 CDI	5,75%	8,0	92 086,07			92 086,07	42 344,55	5 293,11	37 051,44
CR 14-06-2001 mise aux normes 6 classes	5,01%	6,0	66 594,46			66 594,46	20 027,13	3 337,71	16 689,42
CR 2002 extension lycée	6,00%	2,0	73 629,00			73 629,00	8 835,74	4 417,74	4 418,00
CR 2003 extension lycée	6,00%	2,0	88 792,00			88 792,00	10 655,52	5 327,52	5 328,00
CR 2004 extension lycée	6,00%	2,0	108 726,00			108 726,00	13 047,56	6 523,56	6 524,00
CR 2005 extension lycée	6,00%	2,0	31 210,68			31 210,68	3 843,64	1 872,64	1 971,00
CR 2006 labos lycée et salle des personnels	5,00%	1,0	68 777,00			68 777,00	3 438,85	3 438,85	0,00
CR 2006 Expérimentation Assistée par Ordinateur	20,00%	1,0	17 726,00			17 726,00	3 545,20	3 545,20	0,00
CR2007 - couloir sous verrière - électricité	8,33%	0,0	929,00	929,00					
CR2007 - équipement technique pédagogique	20,00%	0,0	4 233,00	4 233,00					
592 542,10									
compte 131630 Aide Conseil Général des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise									
préau	6,50%	17,0	0,00		150 314,73	150 314,73	0,00	-3 530,40	153 845,13
CG Hulst 16/2/96 labo	4,76%	10,0	0,00			0,00	0,00	0,00	
CG 4-7-96 cages escalier M.A.N.	5,93%	9,0	56 103,83			56 103,83	29 926,62	3 325,27	26 601,35
CG 16-2-96 cages escalier MAN	5,93%	9,0	155 493,66			155 493,66	82 944,66	9 216,11	73 728,55
CG 16-2-96 avenant cages escalier	5,93%	9,0	22 871,62			22 871,62	12 201,60	1 355,60	10 846,00
CG 15-5-98 labo mobilier 6 ème		0,0	38 403,65			38 403,65	38 403,65	0,00	38 403,65
CG 15-4-99 CDI	5,75%	8,0	98 607,84			98 607,84	45 343,90	5 667,98	39 675,92
CG 27-4-2000 peinture 5 classes 139037F	20,00%	0,0	6 809,30			6 809,30	6 809,30	-4 084,70	10 894,00
CG vote 1-04-2002 bât.C2ème 89161€	5,13%	5,0	65 220,00			65 220,00	18 818,06	3 343,83	15 474,23
extension collège		0,0	0,00			0,00	0,00	0,00	
CG 2003 17-10-2003 extension 1ère	6,00%	2,0	188 865,00			188 865,00	22 663,90	11 331,90	11 332,00
CG2004 17-09-2004 extension 2ème tranche	6,00%	2,0	238 577,00			238 577,00	28 629,62	14 314,62	14 315,00
CG2004 17-09-2004 réaff.à l'extension	6,00%	2,0	189 582,00			189 582,00	22 749,92	11 374,92	11 375,00
CG 2004 équip informatique	20,00%	2,0	7 568,00			7 568,00	3 027,60	1 513,60	1 514,00
CG 2005 extension collège	6,00%	2,0	157 086,00			157 086,00	18 850,16	9 425,16	9 425,00
CG 2005 équipement informatique	20,00%	1,0	7 962,00			7 962,00	1 592,40	1 592,40	0,00
CG 2006 rénovation CO couloir 4èmes	5,00%	1,0	226 522,00			226 522,00	11 326,10	11 326,10	0,00
CG 2006 équipement informatique	20,00%	0,0	21 859,00	21 859,00			0,00	0,00	0,00
CG2007 - 2ème étage bât D	5,00%	0,0	205 618,00	205 618,00					
			3 325 488,21	232 639,00	150 314,73	3 243 163,94	466 614,68	111 883,22	505 046,19

4 INFORMATIONS RELATIVES À L'EXPLOITATION

4.1 Effectifs et tarifs

Voir compte d'exploitation, produits page 1

4.2 Renseignements complémentaires

Les ressources de l'association viennent en totalité de l'activité d'enseignement exercée, sous contrat d'association avec l'État, dans la commune de Versailles.

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association (président, trésorier, secrétaire) sont bénévoles ; ils ne perçoivent ni salaire ni avantage en nature.

Les salariés rémunérés par l'association Saint Jean Hulst sont en 2006 (comptabilisation par année civile) :

- au total, 190 sur la déclaration annuelle des salaires ;
- selon le périmètre réglementaire de comptabilisation des effectifs (abstraction des salariés occasionnels rémunérés pour quelques heures), 135 salariés dont 60,36 en équivalent temps plein.

Les enseignants rémunérés par l'État sont :

- 210 au total, dont 174 dans le secondaire et 36 dans le primaire ;
- 167 en équivalent temps plein, dont 139 dans le secondaire et 28 dans le primaire.

Le montant des droits individuels à la formation (DIF) acquis par le personnel salarié est de ... (*à préciser en séance*).

Compléments : voir le rapport du trésorier

5 - TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

5.2.1 - Subventions reçues par le propriétaire

Chaque subvention pour travaux ou équipement fait l'objet d'un engagement à rembourser la subvention en cas de changement d'affectation du bien ou du local subventionné, moins un amortissement de cette subvention.

Les subventions reçues par le locataire (l'OGEC) apparaissent au bilan à leur valeur d'origine. La partie de ces subventions susceptible d'être restituée au conseil général ou au conseil régional est détaillée dans le tableau des subventions ; le total brut est : 2 419 026 €

D'autres subventions ont été reçues par les propriétaires, et Saint Jean Hulst est solidaire de la convention :

Association de Béthune		engagement initial		durée de la convention	part amortie	engagement résiduel
	Conseil général	(montant d'origine)				
1997	chaufferie	387 945 F	59 142 €	7 ans	59 142 €	0 €
1998	couverture B	328 349 F	50 056 €	20 ans	22 525 €	27 531 €
2000	ravalement bât. C façade Nord	277 243 F	42 265 €	10 ans	29 586 €	12 680 €
2000	ravalement bât. B façade Est	159 619 F	24 334 €	10 ans	17 034 €	7 300 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	600 278 F	91 512 €	10 ans	54 907 €	36 605 €
		Conseil régional				
1997	chaufferie	215 017 F	32 779 €	15 ans	21 853 €	10 926 €
1998	couverture B	152 135 F	23 193 €	15 ans	13 916 €	9 277 €
2000	ravalement bât. B est & C Nord	458 679 F	69 925 €	15 ans	32 632 €	37 293 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	143 145 F	21 822 €	15 ans	8 729 €	13 093 €
Total des engagements donnés		415 029 €				154 706 €

Seule la partie non amortie - selon la convention - de ces montants reçus est susceptible d'une reprise en cas de changement d'affectation des bâtiments.

5.2.2 - Crédit-bail

Equipement	bailleur	montant du loyer			durée totale	dernière échéance
		dans l'exercice	4 ans à venir	après 4 ans		
détection d'intrusion CHUBB	LOCAM SAS	5 379 €	10 758 €	0 €	58 mois	30/08/2009
photocopieurs Infotec	LEASECOM SAS	49 120 €	175 627 €	0 €	63 mois	01/07/2011

5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Puisque chaque convention de subvention est co-signée par le propriétaire des locaux, celui-ci se trouve engagé solidairement, ce qui constitue pour Saint Jean Hulst des "engagements reçus".

Jean-François Daure
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de L'Orangerie
78000 VERSAILLES

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

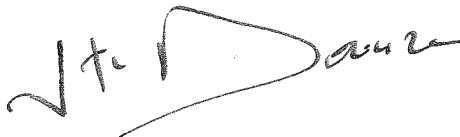
Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78000 - Versailles

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à Versailles
Le 18 novembre 2007



Jean-François Daure
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Cie Régionale de Versailles